



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

RECTORAT

LE RECTEUR

Président de l'Assemblée de l'Université

006 9 2 9

N° UCAD/INSEPS

Dakar, le

03 SEP 2021

## TESTS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE EN SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT JEUNESSE ET LOISIR (STAPS/JL)

### PARCOURS EDUCATION MOTRICITE (EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DE L'INSEPS)

L'Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS) de Dakar organise du **mercredi 03 novembre au samedi 13 novembre 2021** des tests d'entrée en première année de Licence en Sciences et Techniques de l'Activité physique et du Sport, Jeunesse et Loisir (STAPSJL), Parcours Education Motricité (Education Physique et sportive). Ces tests sont destinés à la sélection de 45 étudiants dont 10 d'entre eux qui évoluent dans l'élite ou les catégories supérieures de leurs disciplines sportives. Ces derniers s'engageront à défendre les clubs sportifs de l'université.

Ainsi, ces tests sont réservés aux titulaires du baccalauréat des Sessions 2021 et 2020. Les candidats doivent être âgés de **22 ans**, au plus, au 31 décembre 2021.

#### I. INSCRIPTION DES CANDIDATS

Les demandes d'inscription sont reçues, dès la publication de cet arrêté, au secrétariat de l'INSEPS jusqu'au **samedi 16 octobre 2021 à 12 heures**.

Le dossier de candidature comprend :

- Un certificat de visite et contre-visite ;
- Une attestation de réussite au baccalauréat ;
- Un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois ;
- Une copie légalisée de la carte d'identité nationale ;
- Un Curriculum Vitae relatif au vécu sportif du candidat ;
- Un reçu de versement de la somme de dix mille francs (10 000 F) représentant les frais de dossier.

*NB : Les justificatifs du niveau de pratique sportive (photocopie légalisée de la licence fédérale, attestation de sélection ou de palmarès délivrée par la fédération de sa spécialité sportive) pour les candidats sportifs **doivent être fournis**.*

.../...

## II. NATURE DES EPREUVES

Deux séries d'épreuves sont prévues :

**A.** Une première série d'épreuves subie par l'ensemble des candidats comprenant trois (3) tests de terrain notés chacun de 0 à 20 affectés du coefficient 1 :

1. Test de course navette ou Luc-Léger (endurance-résistance) ;
2. Test de vitesse (100 m) ;
3. Test de quintuple saut (puissance-coordination) ;

**B.** Une deuxième série d'épreuves subie par les seuls candidats ayant obtenu un total de 30 points au moins sur 60 à la première série et comprenant :

1. Une épreuve de français : (durée 2H ; coefficient 1) ;
2. Une épreuve de sciences naturelles portant sur la biologie humaine (durée 1 h 30 mn ; coefficient 1) ;

## III. CONDITION D'ADMISSION

Pour être admis à s'inscrire en Licence 1, tout candidat devra nécessairement satisfaire à la visite médicale organisée à l'INSEPS avant le début de l'année universitaire 2021-2022.

  
**Le Recteur**  
Président de l'Assemblée de  
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
**Le Professeur**  
**Ahmadou Aly MBAYE**